Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Sainte-Gemme-le-Robert - Tome IV

Sainte-Gemme-le-Robert.

Anciens noms

Parrochia de Sancta Gemma solvit festagium, 1247 (*Historiens de France,* t. XXIV).

Routes

L'ouverture de la route stratégique de Bais à Evron (1836), qui devait dégager le bourg, a plutôt rendu ce dégagement impossible pour l'avenir. Des parcelles de terrain vendues à un particulier presque tout le long de la voie, lui ont permis d'y bâtir des maisons de toutes formes, en triangle, en trapèze, toutes sans profondeur, et sans le moindre dehors. La route, maintenant nationale, partout étroite, est dans ce passage insuffisante et incommode. — On a étudié en 1910 un projet, vite abandonné, de capture des eaux d'une des vallées de la Jouanne au profit de la ville de Laval.

Activités industrielles

J'ai décrit à l'art. *Crun* (t. IV) un four à briques réfractaires d'un système spécial et tout de circonstance qui remontait au XVI^{e} ou au XVII^{e} siècle. — L'exploitation des blocs de granit a laissé des traces en plusieurs endroits, spécialement aux Rochers, à la Rochelle. On en construisit au XVII^{e} s. de belles croix d'un type local, ayant à la jonction du fût et du croisillon un disque figurant le nœud d'une croix processionnelle. Celles de la Bourdonnière et du cimetière — celle-ci autrefois sur la route de Bais — en sont les spécimens les mieux conservés. Beaucoup sont détruites ou décapitées. — Les forges alimentées par l'étang du Plessis-Buret étaient près du moulin de Poilé.

Institutions religieuses

Église. — Autorisation pour la construction de deux petits autels, 4 août 1754. — Dans la chapelle du nord, derrière le retable, existent encore les niches et les peintures du XV^{e} siècle, renouvelées au XVI^{e}, qui décoraient le mur au-dessus de l'ancien autel : sainte Radegonde, un martyr dont la statue a disparu, tandis que les bourreaux restent peints sur la muraille (*Épigraphie,* t. III, p. 238).

Clocher refait en 1758 ; horloge de 300 ℔ fournie par Lafosse, de Conlie. — Chapelle de la Retrivière, dotée d'une clos. de ce nom au Gué-Morin. — Lampe fondée en 1721, par Marin Dioré, prêtre. — Les petites fenêtres qui éclairent le bas-côté méridional sont évidemment celles de la côtière de la nef que remplace ce bas côté. — Stalles venant de l'abbaye d'Evron. Appui de communion en fer forgé du XVIII^{e} s. dont une partie sert de clôture à la croix de mission.

Petite chapelle à la sortie du bourg sur la route de Bais, en l'honneur de saint Fiacre et de sainte Barbe. On y offrait des écheveaux de fil. Ce petit édifice, abandonné déjà, vient d'être désaffecté.

Curés : Jacq. *Fouqué* demeurait au château de la Saugère (Châtres), 1607. — Jean *Dagault,* frère du sous-prieur d'Evron, nommé par l'évêque du Mans en reconnaissance de « l'honnesteté des deux frères » deux ans auparavant (V. Chapelle-au-Riboul, *curés,* t. IV). Le prélat s'en explique envers M. de Montecler, qui avait patronné un autre candidat, 1692. J. Dagault a son nom sur la cloche de Champfleury (*Épigraphie,* t. II, p. 243). — M. *Hersant* avait quitté son presbytère dans la nuit du 6 avril 1792. Le 11 octobre, le directoire d'Evron mettait ses meubles sous séquestre et, le 14 novembre, le faisait rechercher à la Corbraie de Mézangers. Sur l'intrus Enfray et Michel Petit, son vicaire, v. Montaigu (t. IV).

Les dîmes des Bénédictins d'Evron à Sainte-Gemme sont affermées 525 ℔ en 1755.

Écoles

Ecoles. — Les habitants nomment pour maîtresse d'école Marg. Guyard, 1738. Les sœurs de la Chapelle-au-Rib. reçoivent un don de 3.720 ℔ de D^{lle} Julienne Leplat. Elles logeaient dans la maison dite la Forge, datée de 1615, et qui possédait une tourelle. Le mot Forge peut désigner aussi bien la fabrique qu'une forge industrielle. Michel Livet donna encore aux sœurs en 1787, une rente de 20 ℔. — L'école communale tenue par les sœurs d'Evron, laïcisée par arrêté préfectoral du 30 juillet 1906, a été rouverte libre à la rentrée suivante.

Deux pièces de terre dites de la *Maladrie,* route de Bais, au-dessous de la Grande-Barre, appartenaient à la fabrique avant la vente nationale.

Féodalité

Féodalité. — Aux deux articles précédents sur les seigneurs de Sainte-Gemme (t. I, p. 773-774 ; t. III, p. 547), j'ajoute encore quelques notes. Robert de Sainte-Gemme, sergent royal, dont le nom est devenu le surnom de la paroisse, mourut en 1245 (V. *infra*). — Guillaume de S.-G. acheta la Rogerie de Saint-Christophe l'année de sa mort, 1405. — Jean de S.-G. avait droit de prendre « tout boys pour son chauffer en son houstel de Saincte-Jame et aussy à chauffer son four à ban, » dans le bois de Mirebeau ; et encore d'y chasser à toutes bêtes, rousses, rouges et noires, 1410 (Cart. de Deux-Evailles, f. 28).

Quant aux fiefs de Chourses, qui s'étendaient dans le bourg et dépendaient de Chourses-Chamaillard au duc d'Alençon, le seigneur du Plessis-Buret reconnaît qu'il doit y prendre mesures, mais non les conformer pour la contenance, 1462. Jean de la Chapelle, en 1527, échangea son fief de Chourses contre celui de Morigné et de la Huannière (Izé), que lui cédait Jeanne Hérisson, dame du Plessis-Buret.

Notes historiques

Notes historiques. — La préhistoire a droit ici à une large part. L'amphithéâtre des collines de Montaigu, Rochard, Crun, ouvert vers le S.-O. sur la plaine évronnaise, offrait aux peuplades de l'âge néolithique une situation favorable qu'ils occupèrent, y édifiant de nombreux monuments mégalithiques. M. Moreau a décrit en partie ceux qui subsistent. Les traces de l'industrie de ces préhistoriques sont nombreuses. La collection que j'ai formée et qui s'augmente chaque jour de leurs outils et de leurs armes, atteste l'importance de leurs agglomérations. La principale avait son centre aux Chauvinières où un foyer est reconnaissable au nombre des silex qui avaient passé par le feu et des os calcinés. Les nucleus sont aussi dans cet endroit plus abondants que partout ailleurs.

Tout près existe une carrière de beau grès lustré jaune, qui a servi à la construction des mégalithes et dont on a formé des dépôts en plusieurs lieux, utilisant cette pierre pour en façonner de grands outils dont il sera

question plus loin. Un de ces dépôts existait à Vivoin, où les outils en silex aussi sont communs.

La station la plus riche ensuite est celle dont le Palet-au-Diable forme le centre, spécialement au Gasseau, au Grand-Breil, à Cissé. La Petite-Foucherie est un autre centre, Rubricaire aussi, en y rattachant la Dutière, l'Onguelaine, la Chopinière, où se voient les vestiges d'une allée couverte.

Le silex utilisé provient en grande partie de Grazay et d'Hermet. Il est généralement en petit rognons un peu caverneux, se prêtant mal au polissage et à la taille des grandes pièces. Celles-ci étaient fabriquées avec des blocs importés, dont un bel échantillon trouvé près de Rubricaire pèse 6 kilog.

La collection que j'ai formée compte actuellement plus de 500 pièces triées sur plus de 10.000 silex éclatés : haches polies, une vingtaine, dont une en diorite de 0,25, pesant 1.450 g. ; une autre de même dimension, moins pesante est au musée de Laval ; 2 hachettes entières, les autres retaillées ou brisées, sans compter de petits fragments. — Petites pointes de flèche à ailerons, ou harpons, très fins, 8 ; et nombreuses pointes de javelots ou de flèches faites d'éclats plus ou moins retouchés, souvent brisées ; lames, retouchoirs, alésoirs, ciseaux, tranchets.

L'objet prédominant et dont l'abondance est extraordinaire est la pierre de jet, avec ses 200 spécimens au moins de tous les types : ronds, en disques retouchés sur une face seulement ou sur les deux ; quelquefois plats, d'autrefois avec renflement sur un côté ou sur deux ; de toutes les tailles, les uns plus gros qu'un œuf de poule, les autres gros comme une noisette. Il y a quelques années, les pierres de jet étaient à peine connues. En 1909, la *Revue d'anthropologie* en faisait connaître une petite collection d'une dizaine comme une rareté. — Les râcloirs viennent ensuite, au nombre d'une centaine, les plus grands de 6 à 7 centimètres et les plus petits de 2 centimètres à peine, les uns minces, les autres épais, retouchés sur le côté ou sur le bout.

La station comprend non seulement des objets en silex, mais un bon nombre en grès du pays. De ces derniers, il en est une série, peu nombreuse encore, mais qu'il faut signaler car elle ne l'a été nulle part ; on a même témoigné de l'incrédulité sur leur taille intentionnelle. Aujourd'hui j'en ai un plus grand nombre et des doubles qu'on ne peut plus contester. Ce sont de grands outils, qui ont jusqu'à 0.30 de long et une largeur proportionnée, qui semblent destinés à travailler le bois, formés d'un éclat coupant, retouchés presque toujours pour s'adapter à la main ou à un manche. Un d'eux qui n'a pas cette poignée, rectangulaire oblong, a l'un des bouts visiblement aminci en biseau.

Une autre caractéristique encore de la station est la petitesse de la plupart des nucleus. On a voulu l'expliquer par la rareté de la matière première. Il est plus vraisemblable que les néolithiques les retaillaient pour les employer à un autre usage quand ils en avaient tiré tous les éclats utiles. Le sol n'a pas donné de patine au silex, sauf à Richebourg et au delà vers Mézangers.

La nature des objets collectionnés et la trouvaille de trois haches en bronze, dont deux sont à Bais chez M. Bodereau, indiquent que la station de Sainte-Gemme est de la dernière époque du néolithique.

Epoque romaine. — Sur le même flanc méridional des collines de Montaigu, Rochard et Crun, les conquérants romains remplacèrent, à un intervalle que je ne cherche pas à déterminer, les préhistoriques. Mais s'élevant à une altitude moindre, ils s'étendirent plus loin dans la plaine fertile. Tandis que le fort était posté en observation à Rubricaire, au centre de l'amphithéâtre, la voie de Tours à Jublains et Avranches en formait la corde d'arc allant en ligne absolument droite de Crun à Vivoin et aux Rabries, sur un parcours de 5 kilom. Elle se tenait à 2.500 ou 3.500 mètres du fort sans le perdre de vue.

Deux tronçons de la voie n'ont été détruits que tout récemment ; l'un, de la Duranderie à la grande Métairie, en 1907 ; l'autre, avant Vivoin, depuis 25 ans. Les grandes pierres plates de granit importé qui servaient de premières assises sont employées dans des constructions au bourg. Entre Vivoin et la Vallée, au passage du ruisseau, la chaussée surélevée est visible sur les deux rives. Pour que la rencontre se fasse à angle droit, la voie dévie en amont du cours d'eau puis revient par une courbe qui se reproduit en sens inverse sur la rive opposée. Ces inflexions s'accomplissent sur un espace de 150 m., et la voie, reprenant sa direction générale, atteint le pignon de la maison de la Vallée et se confond jusqu'aux Rabries avec le chemin actuel. Entre ces points de repère, le tracé de la voie est partout reconnaissable à de nombreux vestiges, particulièrement au granit concassé qui sème le sol.

Le fort de Rubricaire présentait encore avant 1836, époque où on le démantela pour encaisser la route stratégique d'Evron à Bais, l'aspect d'un château. Les murs d'un mètre et demi d'épaisseur enfermaient une enceinte pentagonale de 80 m. de côté. La tradition locale lui a conservé le nom de Rubricaire. C'est ainsi que le nommait le curé en 1770. Quelques fouilles y ont été pratiquées en 1844, qui donnèrent surtout des monnaies au monogramme d'Herbert Eveillechien, témoins de la dernière occupation des ruines au moyen âge. En 1903, j'ai exhumé les bains qui sont en dehors de l'enceinte, comprenant dans un seul groupe très bien agencé : bains froids, étuve et bains chauds ; ces deux derniers, sur hypocaustes, précédés de vestibules et de salles de service.

Depuis j'ai retrouvé plusieurs habitations gallo-romaines, toutes en vue de Rubricaire, réparties dans la région fertile de la campagne. L'une au bourg, au lieu du Fourneau, a laissé voir un instant ses fondations lors de la construction d'une école, et, coïncidence singulière, les classes et la maison d'habitation sont exactement sur les anciennes ruines, reliées par une galerie pavée d'un dallage en béton composé de ciment, de pierres et de briques concassées, dont j'ai recueilli de grands fragments. Les autres établissements les plus apparents sont à la Bouverie dans trois pièces de terre, à Vivoin dans le champ du Fourneau, à la Vallée dans les deux champs de Richefour, à la Petite-Foucherie, entre la Civardière-du-Haut et le Plessis, et surtout, au delà de la voie, à la Butte dans le champ du Grès. On ne doit pas oublier non plus les carrières de grès à Richebourg et d'ardoise à la Maillardière qu'exploitèrent les Romains.

Cet ensemble, dont rien n'était connu, sauf le fort, quand j'ai rédigé le troisième volume de ce *Dictionnaire,* prouve que Rubricaire était non seulement un poste sur une voie, mais une vraie station, groupant une nombreuse population militaire, agricole et industrielle. C'est une raison pour insister sur l'identification de cette station avec *Robrica* de la carte de Peutinger, faussement placé par le copiste de la carte sur la voie d'Angers à Tours. Les chiffres qui accompagnent ce nom sur la carte sont bien, je le sais, ceux de la distance d'Angers à Tours et non de celle de Jublains au Mans. Mais ce nom peut avoir été pris, par erreur, à la place qu'il occupait, la laissant vide, pour l'intercaler entre les chiffres d'une autre station ; cela est d'autant plus croyable qu'une station. de *Robrica* a certainement existé à Rubricaire, et que d'autre part aucun lieu de ce nom n'a été signalé entre Angers et Tours.

La forteresse dut disparaître en même temps que celle de Jublains, vers 280, et les exploitations agricoles ou industrielles qui vivaient sous sa protection subirent le même sort. Pendant cette période de la conquête romaine, le pays porta pour les gallo-romains le nom de *Robrica* ou *Robricaria,* mais le nom celtique, Roc'h, fut conservé dans le souvenir et dans l'usage des peuples conquis pour renaître après la disparition des vainqueurs.

Ère carolingienne. — La population qui resta maîtresse du sol de Sainte-Gemme aux temps des mérovingiens ne semble pas y avoir laissé de traces de son industrie ni de souvenirs dans l'histoire, à moins que les villages relativement nombreux qui portent des noms du haut moyen âge ne remontent à cette époque. C'est sous les

carolingiens que Rocher ou Rochard reparaît dans les monuments et dans les textes qui, traduisant son nom, la nomment la villa *Rupiacus.*

Les ruines laissées par les Romains avaient retrouvé de nouveaux hôtes. En effet, quand en 1844 on fouilla un coin du camp romain, pour quelques monnaies romaines seulement, on ramassa plus de 40 pièces au monogramme d'Herbert Eveillechien. C'était la preuve d'une occupation du « château » jusqu'au XI^{e} et peut-être au XIII^{e} s. Même phénomène quand, en 1903, j'ai déblayé les bains du poste militaire. J'avoue qu'agissant d'abord sous ma seule initiative et à mes frais, je ne pris pas les précautions minutieuses qui eussent permis de découvrir dans 200 mc. de terre quelques menues monnaies. On a pourtant trouvé plus tard une seule pièce qui était encore d'Herbert-Eveillechien. Moi-même j'ai retiré d'un trou boulinier où il avait été caché, un petit manche en os gravé d'ornenements en zig-zag et de ronds ponctués, caractéristiques du haut moyen-âge. Il y a plus, les bains froids dont les murs ont 3 mètres de hauteur, avaient d'autres traces plus expressives d'habitation. Le dernier hôte avais construit en pierres sèches une murette qui défendait l'entrée de son logis contre l'envahissement des décombres ; il est mort dans cet abri, le long duquel j'ai déterré son squelette protégé par des dalles d'ardoises enlevées au pavage des bains qu'il avait habités. Cette sépulture avait eu lieu après que les ruines s'étaient accumulées autour des murailles, car c'est sous la couche de décombres et sur le sol naturel qu'avait été posé le cadavre.

Dans les ruines enfin, il n'y avait plus, sauf les briques, aucun objet attribuable aux Romains, mais une quantité considérable de poteries, dont les dernières doivent être de l'âge des monnaies du comte Herbert.

Les ruines explorées au bourg, en 1906, avaient également des traces d'une occupation post-romaine. Pour quelques tessons de poterie samienne, on y a trouvé de nombreux témoins d'une époque plus récente. Un fait digne de remarque c'est qu'un petit canal d'égout en terre cuite avait été aménagé par les derniers occupants ; le choix de la terre pétrie à la main sur un moule en bois, la cuisson incomplète, la grossièreté du travail, tout indique une œuvre barbare.

Une grande partie du territoire de Sainte-Gemme, mais spécialement les établissements romains déjà indiqués, et la série des villages qui s'échelonnent le long d'un vieux chemin : Etivau, Villeneuve, l'Effière, Richebourg, donnent une abondante récolte de poteries non romaines.

Elles me semblent carolingiennes parce que je les ai trouvées surtout dans les ruines romaines, occupées depuis le VIII^{e} s., et qu'on n'y rencontre plus les types les plus caractéristiques de l'art mérovingien, surtout le vase formé de deux cônes tronqués et d'un col évasé (opinion de M. le lieutenant-colonel Dervieu). Ces poteries, d'ailleurs, sont mélangées avec les fragments de vases à cabochons sigillés de cercles ponctués qui se rapportent certainement à l'époque du haut moyen âge. Elles gardent de la poterie mérovingienne la couverte en terre glaise délayée avec de l'ocre, peu adhérente, mais au lieu des rebords gondolés, façonnés à la main après le tournage, elles ont toujours le bord plat, rejeté en dehors, entièrement achevé sur le tour. Ces vases ont la plus grande analogie avec ceux qu'a étudiés M. le D^{r} Guébhard (*Revue de la Soc. préhist. de France,* mars-avril 1910) et qui proviennent de fouilles pratiquées dans des ruines antérieures au XI^{e} s. Un genre entre autres, celui des vases à parois renforcées de larges bandes, a paru spécialement intéressant aux spécialistes.

Il me semble enfin avoir trouvé une preuve directe de l'âge de nos poteries dans la signature gravée au poinçon sur l'anse d'un des vases de l'espèce la plus commune. Ces initiales majuscules F(ecit) C n'ont subi encore aucune influence gothique. Si elles n'étaient pas du VIII^{e} s., il faudrait pour les retrouver descendre jusqu'au XVI^{e} siècle avancé.

Au point de vue de l'histoire de la céramique du haut moyen âge, cette découverte est intéressante puisque la poterie carolingienne est la plus ignorée de toutes. Elle l'est surtout pour l'histoire de la *villa Rupiacus* qui succéda à la station romaine et qui sera remplacée par la paroisse de Sainte-Gemme.

Nous savons quelle était l'opinion de l'auteur des *Actus Pont. Cenom.,* qui écrivait vers 830, sur l'importance de la *villa Rupiacus,* que Sainte-Gemme remplace ; et nous connaissons des détails véridiques sur l'histoire de cette villa à la même époque par les *Gesta Aldrici,* écrits sous l'inspiration de saint Aldric lui-même, vers 830 également.

L'auteur des *Actus,* frappé de l'importance de l'agglomération de *Rupiacus,* qui pourtant n'était pas encore constitué comme paroisse, et de l'étendue de cette villa qui comprenait alors même les territoires d'Aurion et d'Evron, ne pouvait manquer de lui attribuer un rôle dans l'histoire des origines de l'Eglise du Mans qu'il avait entrepris d'écrire à l'aide de quelques traditions, peut-être, et de beaucoup d'imagination sûrement.

Il raconte donc qu'au second siècle, saint Thuribe, successeur de saint Julien, avait reçu des possesseurs héréditaires la *villa Rupiacus (heredes quorum Rupiacus erat),* et que dans ce lieu donné d'une manière ferme par ces hommes craignant Dieu, *locus a prædictis hominibus timentibus Deum firmiter delegatus,* que dans ce lieu, dis-je, saint Thuribe avait fondé une église.

Cette église devait être à Aurion, car dans la liste des fondations attribuées par l'auteur à saint Thuribe, il cite Aurion et non Rupiacus. C'est de là, c'est d'Aurion, dit-il, que les habitants de la région avaient puisé la foi, *pagani Christianitatis normam hauserunt.* Du reste l'auteur répète que le *vicus Aurion* était dans la *villa Rupiacus.*

Venant ensuite à la fondation de l'abbaye de N.-D. d'Aurion, il redit encore que saint Hadouin l'établit dans le territoire de son église, à Aurion, dépendance de Rupiacus. Saint Hadouin dans son testament de l'an 643, ne rapporte pas ces circonstance et ne cite même pas le nom de la *villa Rupiacus.* L'auteur du IX^{e} s. était-il mieux renseigné ? On peut en douter. S'il parle de l'étendue de la *villa Rupiacus,* c'est parce qu'il voyait là de son temps un centre important, et dont le domaine ou l'influence s'étendaient jusqu'au delà d'Aurion. Il nous raconte encore, au risque de se contredire, que saint Hadouin avait eu Rupiacus au nombre des douze bonnes villas léguées par un pieux personnage nommé Alain, et par sa femme.

Laissons pour un instant l'auteur des *Actus Pont. Cenom.* et écoutons le narrateur qui raconte l'arrivée de saint Maur et de ses compagnons, venus d'Italie à la demande de saint Innocent pour fixer dans son diocèse du Mans une colonie de disciples de saint Benoît. Cet écrivain se donne pour un des compagnons de saint Maur ; beaucoup en doutent. Mais on le suppose au moins du même âge que l'écrivain qui précède. Lui aussi parle de la *villa Rupiacus.* L'arrivée de Maur et de ses compagnons avait été marquée par une déception. Saint Innocent était mort. Son successeur fit des difficultés. Les bénédictins se décidèrent à aller dans le diocèse d'Angers, se consolant de leur déconvenue, car disent-ils, l'établissement qu'on leur proposait ne présageait rien de bon puisqu'il devait se faire dans la *villa Rupiacus* qui ne pouvait être qu'un lieu âpre et incommode, *deformis et scabrosus.*

L'auteur des *Actus P. C.* reparaît pour nous dire que Charlemagne obligea le vidame d'un évêque du Mans, Gauziolène, dilapidateur des biens de son évêché, à faire rentrer à la mense sept domaines parmi lesquels Rupiacus, 771 ; et que le même prince, en 796, l'attribua de nouveau à l'entretien du chapitre et en confirma, en 802, la possession à l'évêque Francon 1er.

les *Gesta Aldrici,* écrits sous la dictée ou l'inspiration de saint Aldric, en même temps que les *Actus* l'étaient sous

l'influence d'autres préoccupations, sont une source historique dont on a reconnu la sincérité et la valeur. Il nous montrent eux aussi Rupiacus au nombre des domaines de l'évêque du Mans, l'évêque Aldric y fondant trois établissements agricoles garnis de troupeaux de cavales avec leurs étalons, de bœufs, de brebis, de porcs, de chèvres qu'il entretint jusqu'à la fin de sa vie et dont il disposa, mais non des territoires, en faveur de son frère Isaac et de Robert, son fils. Avant de mourir, saint Aldric avait reçu de Louis le Pieux reconnaissance de tous les biens temporels de l'Eglise du Mans ; Rupiacus y est compris, 840.

Nous ne retrouverons plus le nom de la *villa Rupiacus* dans l'histoire authentique de l'évêché du Mans qu'une seule fois, mais c'est dans une circonstance significative. De 890 à 892, un tyran, c'est le nom qu'on lui donne, opprimait et dévastait le maine. Il s'en prenait surtout aux biens de l'Eglise et avait particulièrement saccagé le domaine épiscopal de Rupiacus. Puis se jetant sur la ville du Mans, il en avait chassé l'évêque Gontier. Celui-ci s'enfuit dans sa villa ravagée, profita de la circonstance pour en relever quelque peu les ruines, *Rupiacum nostrum pro necessitate pro parte curavimus,* y séjourna un temps notable, *cum in Rupiaco aliquandiu moras egissemus,* et rentra enfin dans sa ville épiscopale où l'appelaient les solennités pascales.

C'est la dernière fois que la villa Rupiacus sera nommée. Désormais, il ne sera plus question que de Sainte-Gemme fondée vers cette fin du IX^{e} siècle comme paroisse. Quoique Rupiacus soit mentionné avec insistance dans le récit de la fondation de l'abbaye d'Aurion par l'auteur des *Actus C. P.,* l'annaliste de la restauration de la même abbaye en 989 qui utilise le récit de son prédécesseur, n'en fait plus mention : la paroisse a fait oublier la villa.

Je n'ai pas hésité à appliquer à Sainte-Gemme tous les textes où il est question de *Rupiacus.* L'attribution est certaine pour ceux qui font mention d'Evron et d'Aurion, rien n'indique un changement pour les autres. S'il y avait eu deux Rupiacus dans le diocèse, on les eût distingués. Le nom, d'ailleurs, n'est pas commun puisqu'on ne connaît pas d'autres lieux ainsi désignés.

Rochard seul garde le souvenir de ce nom.

La fondation de la paroisse doit être attribuée à l'évêque du Mans, qui ne l'aliéna pas et ne la laissa pas usurper, car on ne voit pas depuis lors qu'elle ait été retirée de mains laïques, comme tant d'autres. Un autre évêque la donna à l'abbaye d'Evron, mais après la restauration ; aussi ne figure-t-elle pas dans l'acte de 989, mais seulement dans la confirmation des possessions de l'abbaye par Hildebert en 1125.

Ce sont les moines qui construisirent vers cette époque, en la place du petit sanctuaire primitif, l'église dont une partie romane subsiste. Dans le même temps, les disciples de saint Alleaume peuplaient de leurs ermitages les flancs de Montaigu et Rochard, où se voient encore la chapelle romane de Champfleury, dépendant de l'abbaye d'Etival, près des lieux de l'Ermitage et d'Etivau, et la Coulée de Saint-Martin.

La population du XIII^{e} s. à Sainte-Gemme nous a laissé des traces de son existence, sinon de son art, dans une céramique spéciale, entièrement différente pour la matière et la forme de celle des carolingiens ; elle est en terre blanchâtre qu'on pouvait trouver sur place, mais dont les produits sont peut-être importés. En tout cas, les débris en sont incomparablement plus rares que les précédents, un vingtième à peine. La diminution de la population en est peut-être cause, mais il y a aussi une autre explication qu'on tire de l'usage devenu général de la vaisselle de bois. Aussi le plus grand nombre des vases en terre de cette époque sont-ils destinés à aller au feu ou à le contenir.

L'enquête de saint Louis sur les actes des officiers royaux, en 1247, est particulièrement intéressante pour Sainte-Gemme puisqu'elle nous fait connaître deux sergents qui en étaient paroissiens : Robert de Sainte-

Gemme (V. ce nom, t. IV) et Adam de la Beneteuse, et leurs agissements dans toute la région.

Les anciens seigneurs avaient leurs châteaux : le Plessis-Buret que les Anglais occupèrent en 1361-1362, Villiers, la Cour ; nous ne les connaissons point tels qu'ils étaient alors. Après la guerre de Cent-Ans, les sieurs de Vivoin et de Pierre-Fontaine bâtirent les leurs, qui subsistent, pendant que l'église s'agrandissait d'un chœur et de deux chapelles. Puis le seigneur de la Cour faisait du sien une place forte pendant les guerres de la Ligue, époque où le château de Villiers joua aussi un rôle. Au bourg, une seule maison est du commencement du XVI^{e} s. Il y en a très peu d'antérieures au XVII^{e} à la campagne et elles semblent insignifiantes. Toutes les autres ont été renouvelées, quoique le granit qu'on employa soit plus résistant que les autres matériaux ; mais les villages qui se dépeupleront et tomberont en ruine au XIX^{e} siècle, sont habités aux XVII^{e} et XVIII^{e} s. de familles nombreuses pour lesquelles il fallut augmenter l'église de deux bas côtés qui en doublaient la grandeur.

Le curé Hersant envoya au Comité ecclésiastique, le 22 mai 1790, sur un papier « malproprié par un malheureux moucheron de lumière, » sa soumission joyeuse à la Constitution qui réduisait le revenu de sa cure de 9.000 ℔ à 3.600 ℔, tout en regrettant que la pension des curés de ville soit plus forte que celle des curés de campagne, « anomalie monstrueuse ». Il promet d'attacher son peuple à la révolution, « à force de petits prônes ». Le brave homme en revint. Sa paroisse, du reste, ne suivait pas les avis de ses prônes, car, dès le mois d'avril 1792, six habitants étaient déjà, pour incivisme, emprisonnés à Sainte-Suzanne. L'année suivante, opposition violente au recrutement, la cocarde blanche est arborée, la municipalité insultée.

Le 21 octobre 1793, les administrations imposées : municipalité, comité de surveillance, société montagnarde font, il est vrai, profession d'un parfait jacobinisme en demandant à la Convention le changement du nom de leur commune « trop fameuse par la retraite qu'y avaient prise quinze à vingt prêtres fanatiques » et qui rappelle « le nom d'un tyran » et de sa cour — il s'agit du roi d'Angleterre. — Ces purs désirent que Sainte-Gemme se nomme désormais Mont-Rochard. La Convention acquiesça, comme on sait, le 28 octobre.

Mais cela n'empêcha pas que les Chouans fussent maîtres de la commune le 23 juin et obligeassent les patriotes à se retirer à Evron ; ni que les habitants refusassent d'approvisionner le marché d'Evron (25 octobre), quittes à se laisser imposer des réquisitions et un détachement. Le secrétaire de la municipalité, Aubry, fut tué dans les troubles qui s'en suivirent. Quatre familles Vendéennes étaient fixées à Sainte-Gemme.

En 1797, pas d'assemblées communales, pas d'administrations dans tout le canton. En 1799, les Chouans se font obéir ; la compagnie de Sainte-Gemme compte vingt-neuf hommes commandés par Jacques Lavarie. Les soldats garnisaires qu'on envoie dans la commune sont attaqués et plusieurs blessés (mai). — Le 3 septembre, trois cents insurgés réunis à Sainte-Gemme, écrit le commissaire, menacent Bais ; ils font des réquisitions, le 17, à la Grande-Barre, aux Buttes, aux Haies. On sait que Bais fut attaqué le 19. — Le 28 août 1801, le maire monte en chaire pour lire l'annonce du Concordat, et fait chanter un *Te Deum* ; blâme du préfet. — Nulle commune ne fut plus complètement réfractaire à la conscription que Sainte-Gemme sous l'Empire. On s'en prenait au curé Trouillard qui, en outre, refusait de faire chanter le *Domine salvum fac imperatorem* et faisait baptêmes, mariages et sépultures avant l'acte civil.

Le 23 oct. 1806, un réfractaire, poursuivi par les gendarmes, voulut les braver insolemment, mais les fusils partirent sur la cible vivante qu'il leur offrait : il fut tué sur le coup. C'était au Gasseau ; une croix y a été élevée. — Au mois de décembre 1813, il y avait un an que la commune logeait la troupe à ses frais.

La commune fut visitée par les éclaireurs Prussiens au mois de janvier 1871 (Arch. nat., C 280 ; DXIX 69. — Arch. de la Mayenne, Reg. du Directoire, L 60, 206).

Inventaire de 1906

L'*inventaire* de 1906 se fit le lundi 19 février. M. le curé ayant protesté à la porte de l'église devant le groupe d'hommes qu'il avait convoqués, qu'il cédait à la violence, l'agent entra en même temps que les fidèles et fit sa besogne en cinq minutes.